

## CULTURE

### Patrimoine culturel – Commémorations 14-18

Approuvé par les gouvernements de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le plan d'action «Commémorer 14-18» veut rendre compte de l'expérience d'une guerre «totale» vécue par les populations de nos régions, et ce, dans toute sa complexité.

Cela implique également de déterminer des thématiques et de définir des objectifs de notoriété, mémoriels, patrimoniaux et économiques poursuivis par la politique commémorative émanant de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie.

La volonté de la Province de Namur est de soutenir les initiatives locales en inscrivant son plan d'action dans le cadre déterminé par le secrétariat général «Commémorer 14-18», qui rassemble la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Wallonie.

Il se traduit par un appel à projets adressé aux communes, aux centres culturels locaux et aux associations locales du territoire provincial.

Le projet a démarré en 2012 et devrait arriver à son terme fin 2018. Cela dit, certains endroits – tels que le fort d'Émines – resteront certainement ouverts au-delà de cette échéance.

Communes concernées :

	Appels à projets	Subsides ordinaires	Subsides extraordinaires
<b>2013</b>	17 communes	11 communes	
<b>2014</b>	14 communes	2 communes	1 commune
<b>2015</b>	5 communes		
<b>2016</b>	5 communes		

## TransHumance

La maison de la culture de la Province de Namur a fermé ses portes en juin 2016. Un vaste chantier de rénovation et d'extension l'attend. Les travaux devraient durer deux ans.

Pendant cette période, le service de la culture, déjà très actif sur le territoire provincial (lecture publique, expos en décentralisation, soutien aux centres culturels, etc.) intensifie ses missions en décentralisation.

Ses équipes partent en "TransHumance". Qu'il s'agisse de cinéma, d'arts plastiques, de théâtre ou de musique, "la maison de la culture nomade" a concocté un programme diversifié et de qualité, qu'elle propose de Namur à Sambreville et de Beauraing à Gembloux.

Une "TransHumance" qui est aussi l'occasion de sceller de nouveaux partenariats avec les acteurs culturels locaux ! De bon augure dans la perspective de la réouverture de celle qui sera, demain plus que jamais, un véritable lieu de vie et de culture au cœur de la province.

## Centres culturels locaux – Subsidés d'investissement

Il a été décidé d'octroyer 150 000 € à chacun des 20 centres culturels (locaux et régionaux) pour des subventions en infrastructure et/ou en équipement.

Ce projet a débuté en 2014 et se clôturera en 2018.

Chaque année, les centres culturels sont invités à rentrer un dossier. Sur cette base, quatre centres sont retenus annuellement.

### Communes concernées à terme :

Andenne, Beauraing, Bièvre, Ciney, Couvin, Dinant, Doische, Éghezée, Floreffe, Florennes, Fosses-laVille, Gembloux, Hastière, Havelange, Namur, Philippeville, Rochefort, Sambreville et Walcourt.

### Communes ayant déjà reçu ce subside au 1<sup>er</sup> octobre 2016 :

Ciney, Namur, Dinant, Doische, Sambreville, Beauraing, Andenne, Rochefort et Éghezée.

## Lecture publique – Catalogue collectif

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une obligation légale de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'établir un catalogue collectif des ouvrages des bibliothèques se trouvant sur le territoire.

Il s'agit de référencer tous les ouvrages des différentes bibliothèques afin de constituer un catalogue accessible par internet et permettant un accès à tous les ouvrages. Ensuite, une carte de lecteur unique commune à toutes les bibliothèques et un portail web interactif seront créés.

Dans ce cadre, Namur est la Province qui a déboursé le plus. En plus des frais relatifs au transfert de toutes les données concernant les documents et lecteurs, elle a pris en charge l'achat des licences des logiciels spécifiques pour toutes les bibliothèques adhérentes.

Le projet a démarré en 2013, mais sa mise en route effective remonte à début 2015. Tous les ouvrages seront référencés dans le catalogue fin 2017, catalogue amené à s'enrichir de jour en jour sans cesse et nécessitera donc d'actualisations et d'harmonisations constantes.

Ressources :

1 informaticien du SIT est détaché pour 1/5<sup>e</sup> temps sur ce projet.

2 bibliothécaires à temps plein ont été recrutées avec un contrat à durée déterminée lié au projet.

1 bibliothécaire graduée s'occupait déjà de ce projet auparavant et continue de s'en occuper à mi-temps.

Communes actuellement dans le catalogue (11 bientôt 12) :

Andenne – Bièvre – Ciney – Couvin – Doische – Florennes – Jemeppe-sur-Sambre – Rochefort – Sambreville – Yvoir – Beauraing et bientôt Gesves.

Le projet a débuté avec 4 communes : Bièvre, Ciney, Rochefort et Yvoir.